



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

21006815

le,

- 7 JAN. 2021

Le greffier

Greffe

N° d'entreprise : 0402 335 214

Nom

(en entier) : GARSOU-ANGENOT

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Rue Abot 5 - 4890 THIMISTER-CLERMONT

Objet de l'acte : Nomination commissaire

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 décembre 2020 :

L'assemblée générale de la SRL GARSOU-ANGENOT, dont le siège social est situé Rue Abot 5 à 4890 THIMISTER-CLERMONT, nomme en tant que commissaire, la SRL « CDP NB&C°, Réviseurs d'entreprises », dont le siège social est situé Transvaal 63 à 4910 THEUX, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2022. La SRL « CDP NB&C°, Réviseurs d'entreprises » désigne Monsieur Jean NICOLET, domicilié Transvaal 63 à 4910 THEUX, en qualité de représentant pour l'exercice de ce mandat de commissaire.

L'Assemblée Générale charge la SRL René FAYEN représentée par Monsieur Jean-François FAYEN d'effectuer les formalités relatives à la publication de ces décisions.

Jean-François FAYEN

Mandataire

Déposé en même temps le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 décembre 2020.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/01/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).